ART. PREMIER N° 1076

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2022

		,	
D'ODIENTE ATION ET DI		INTERPTED /	(NTO 40C)
		INTERTER - 1	11 / 1361
D'ORIENTATION ET DI		, II	IN TOU

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 1076

présenté par M. Boudié

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

À la troisième phrase de l'alinéa 88, substituer au mot :

« académiques »,

le mot:

« universitaires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.